

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 962
75 - Paris
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de police

ORGANISATION NATIONALE DES THÉRAPIES COMPLÉMENTAIRES.

Objet : promouvoir, développer et organiser la pratique des thérapies complémentaires (dites TC) ; promouvoir la collaboration entre la médecine conventionnelle et TC ; permettre l'admission des actes de TC dans nomenclature de l'assurance maladie, promouvoir la qualité, le respect de la déontologie au sein des TC, les bonnes pratiques professionnelles, garantir que les adhérents sont des professionnels justifiant d'une formation stricte ; encourager l'enseignement, la recherche en matière de TC, favoriser la création de diplômes nationaux et d'autorisations de pratiquer pour les thérapeutes non-médicaux, orienter et de conseiller toute personne s'intéressant aux TC, représenter auprès des pouvoirs publics les TC ; défendre les intérêts moraux, déontologiques et matériels des TC, assurer des actions de formations et/ou d'informations pour les membres, étudiants, clients, professionnels de santé ou de toute autre entité concernés par les TC, créer et gérer des passerelles avec l'étranger

Siège social : Abclive, 101, avenue du General Leclerc, 75014 Paris.

Site internet : <http://ontc.fr/>.

Date de la déclaration : 7 août 2019.